



Table ronde
Démographie et Migration au Luxembourg :
Une population en constante augmentation
Constats, enjeux, discriminations et perspectives

Semaine contre les Discriminations
OGB-L

Quelques conséquences politiques
de nos constats démographiques

Plateforme Immigration et Intégration Luxembourg
(PIILUX asbl)
20 octobre 2022

Les flux migratoires internationaux qui avaient été impactés par la crise sanitaire en 2020 repartent à la hausse.

En 2021, le Luxembourg a connu 25.335 arrivés et 15.959 départs.
En 2020, 22.490 arrivés et 14.870 départs
En 2019, 26.669 arrivés et 15.593 départs.

Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrants en 2021, est de **9.376 personnes.**

Tableau 1 Les mouvements de la population regagent en intensité

	Moyenne 2017-2019	2019	2020	2021	2021 par rapport à 2020	2021 par rapport à 2017-2019
Naissances	6 226	6 230	6 459	6 690	3.6%	7.5%
Décès	4 288	4 283	4 609	4 489	-2.6%	4.7%
Solde naturel	1 938	1 947	1 850	2 201	19.0%	13.6%
Immigrations	25 230	26 668	22 490	25 335	12.7%	0.4%
Émigrations	14 470	15 593	14 870	15 959	7.3%	10.3%
Solde migratoire	10 761	11 075	7 620	9 376	23.0%	-12.9%
Solde total	12 699	13 022	9 470	11 577	22.2%	-8.8%

Sources: STATEC, RNPP

Si on prend seulement 2019, 2020 et 2021 les nouveaux arrivants sont: 74.339 personnes.



En 2021, les **Portugais** représentent la première nationalité à venir s'établir au Luxembourg (3 885 immigrants)
devant les **Français** (3 590 immigrants)
et les **Italiens** (1 909 immigrants).

Parmi les émigrants, c.-à-d. les personnes quittant le Luxembourg pour un autre pays, le top 3 est composé comme suit :
les **Luxembourgeois** (3 063 émigrants),
les **Portugais** (3 055 émigrants)
et les **Français** (2 394 émigrants).

En terme de **solde migratoire**, la diversité migratoire est plus marquée.
Si les **Français, les Italiens et les Portugais** forment le trio de tête (respectivement 12.8%, 9.6% et 8.9% du solde migratoire),
nous retrouvons ensuite les Espagnols (8.3%) et les Indiens (7.7%).
Le top 10 est complété par les Roumains, les Syriens, les Brésiliens, les Allemands et les Grecs.



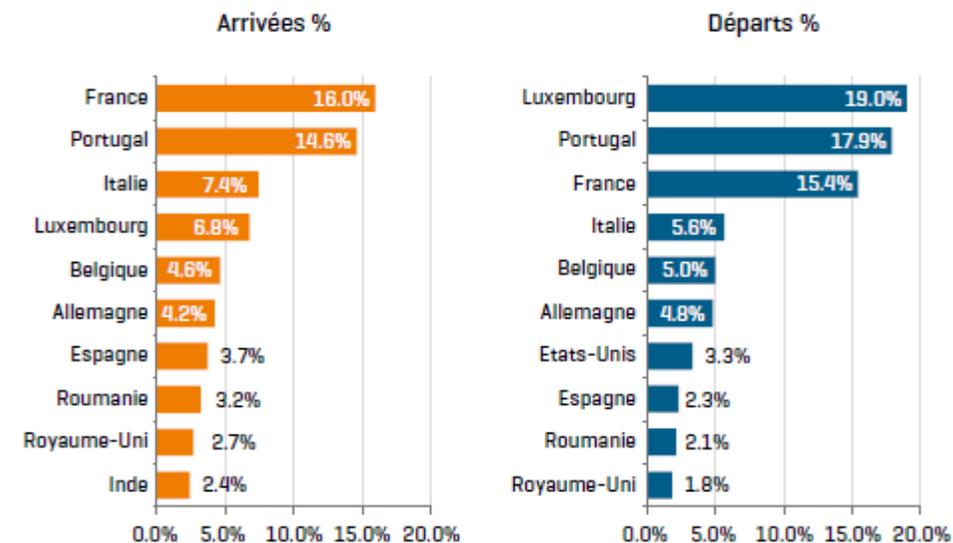
PiiLux Asbl
PLATEFORME D'INTEGRATION ET D'INTERMEDIATION

TABLEAU 10 : MIGRATION AU LUXEMBOURG

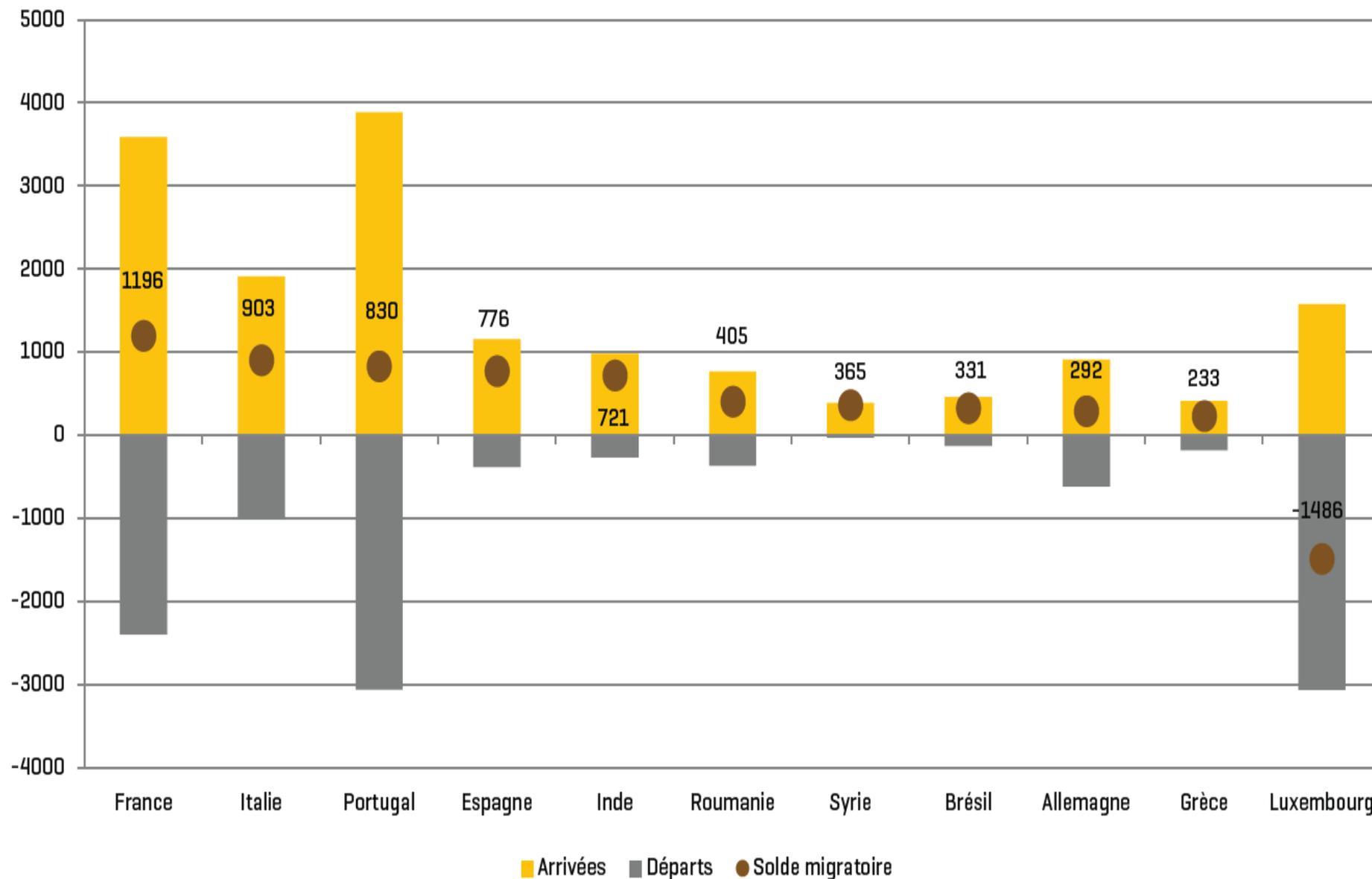
	1990	2000	2010	2019	2020
Immigration	10 281	11 765	16 962	26 668	22 490
Luxembourgeois	971	973	1 148	1 518	1 520
Etrangers	9 310	10 792	15 814	25 150	20 970
Emigration	6 339	8 121	9 302	15 593	14 870
Luxembourgeois	816	1 096	1 651	2 585	2 822
Etrangers	5 523	7 025	7 651	13 008	12 048
Solde migratoire	3 942	3 644	7 660	11 075	7 620
Luxembourgeois	155	-123	-503	-1 067	-1 302
Etrangers	3 787	3 767	8 163	12 142	8 922

Source : STATEC-CTIE

GRAPHIQUE 8 : LE TOP 10 DES NATIONALITÉS IMMIGRÉES ET ÉMIGRÉES (%) [ANNÉE 2020]



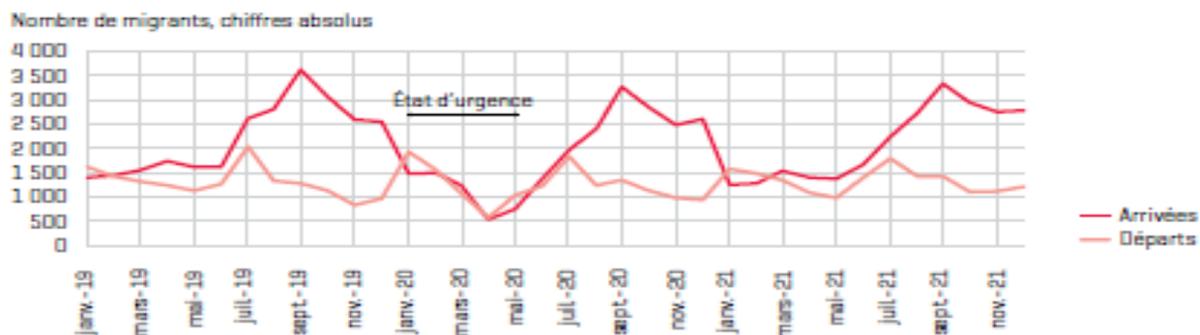
FLUX MIGRATOIRES PAR NATIONALITÉ : PARMI LES 10 NATIONALITÉS LES PLUS REPRESENTÉES DANS LE SOLDE MIGRATOIRE EN 2021, 3 SONT NON-EUROPEENNES : INDE, SYRIE ET BRÉSIL





PiiLux Asbl
PLATEFORME ÉMIGRATION ET INTÉGRATION LINGUISTIQUE

Graphique 5 Plus d'émigrations que d'immigrations en janvier et février 2021



Sources: STATEC, RNPP

Comme les années précédentes, les immigrations de 2021 sont au plus bas durant les mois d'hiver. C'est à partir du mois de juin que le nombre d'arrivées commence à augmenter jusqu'à atteindre un maximum de 3 341 nouveaux arrivants en septembre. Comme la pyramide des âges (→ [Graphique 1](#)) montre que la population étrangère est fortement représentée aux âges actifs, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit majoritairement de familles qui préfèrent venir s'installer en été le temps de scolariser les enfants pour la rentrée.

En ce qui concerne les émigrations, les différences selon les mois sont beaucoup moins prononcées que pour les immigrations. En 2021, elles ont varié entre 985 personnes en mai et 1 797 personnes en juillet. Alors que les immigrations connaissent un creux en hiver et un pic en été, les émigrations suivent un profil plus lissé présentant des petits pics aussi bien en été qu'en hiver. Il est intéressant de noter qu'en janvier et février, les départs sont même plus abondants que les arrivées.

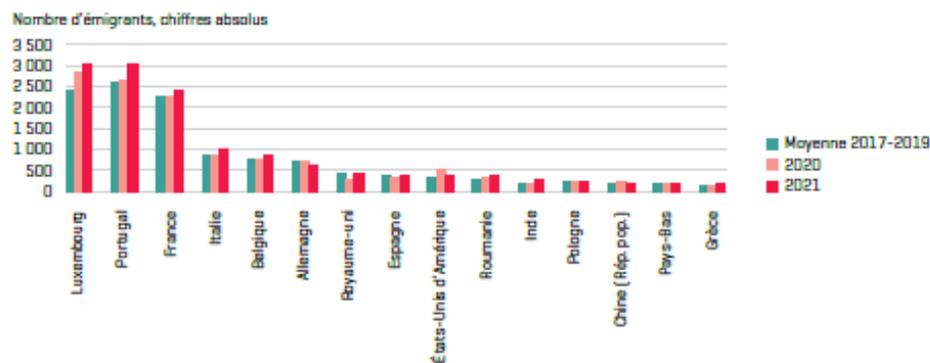


PiiLux Asbl
PLURICULTURE, ÉMIGRATION ET INTÉGRATION LUXEMBOURG

1.1.6 Les Luxembourgeois établissent de plus en plus leur résidence à l'étranger

En 2021, les Luxembourgeois sont les plus nombreux à quitter le territoire. 3 063 personnes de nationalité luxembourgeoise, soit 19.2% du total des départs, ont émigré vers l'étranger. Juste derrière viennent les Portugais avec 3 055 personnes, puis les Français (2 394), les Italiens (1 006), les Belges (828) et les Allemands (617). Comme pour les immigrations, les émigrations de la plupart des nationalités en 2021 dominent celles de 2020. Les départs des Britanniques (+54.0%) dominent parmi les 15 nationalités qui se sont le plus éloignées du Luxembourg en 2021. Ensuite viennent les Indiens (+28.8%), les Grecs (+21.3%), les Italiens (+20.3%) et les Roumains (+16.3%). L'exil des Luxembourgeois a progressé de +8.5% en une année. Pour cinq de ces nationalités, l'émigration accuse un repli par rapport à 2020, à savoir les Américains (-25.6%), les Allemands (-13.6%), les Chinois (-10.3%), les Polonais (-2.3%) et les Néerlandais (-1.6%).

Graphique 7 Les Luxembourgeois, Portugais et Français les plus nombreux à émigrer



Sources: STATEC, RNPP

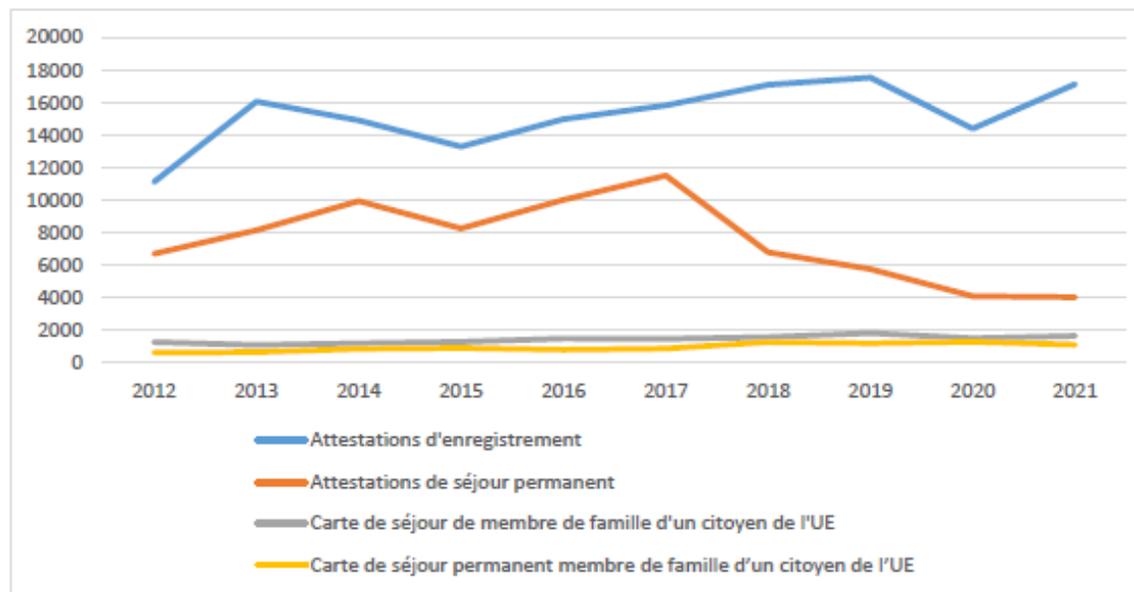


PiiLux Asbl
PLATIF D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION LINGUISTIQUE

Tous documents délivrés/traités en 2021 en matière de libre circulation des personnes (sans renouvellements) - ventilation par type de document, comparaison par rapport aux années précédentes

	2018	2019	2020	2021
Attestations d'enregistrement	17099	17543	14396	17136
Attestations de séjour permanent	6804	5769	4100	4043
Carte de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'UE	1586	1839	1521	1663
Carte de séjour permanent membre de famille d'un citoyen de l'UE	1287	1206	1302	1123

Tous documents délivrés/traités en matière de libre circulation des personnes (sans renouvellements) - ventilation par type de document, évolution sur 10 ans



Attestations d'enregistrement traitées en 2021 – dix principales nationalités

Nationalité	Nombre	en %
portugaise	4400	25,68%
française	3875	22,61%
italienne	2122	12,38%
espagnole	1205	7,03%
belge	1094	6,38%
allemande	942	5,50%
roumaine	771	4,50%
grecque	423	2,47%
polonaise	421	2,46%
irlandaise	241	1,41%
autres	1642	9,58%
TOTAL	17136	

Cartes de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'Union délivrées en 2021 (uniquement premières délivrances) - dix principales nationalités

Nationalité	Nombre	en %
brésilienne	225	13,53%
cap-verdienne	131	7,88%
marocaine	76	4,57%
camerounaise	66	3,97%
russe	61	3,67%
guinéenne	59	3,55%
ukrainienne	57	3,43%
tunisienne	53	3,19%
serbe	50	3,01%
albanaise	49	2,95%
autres	836	50,27%
TOTAL	1663	

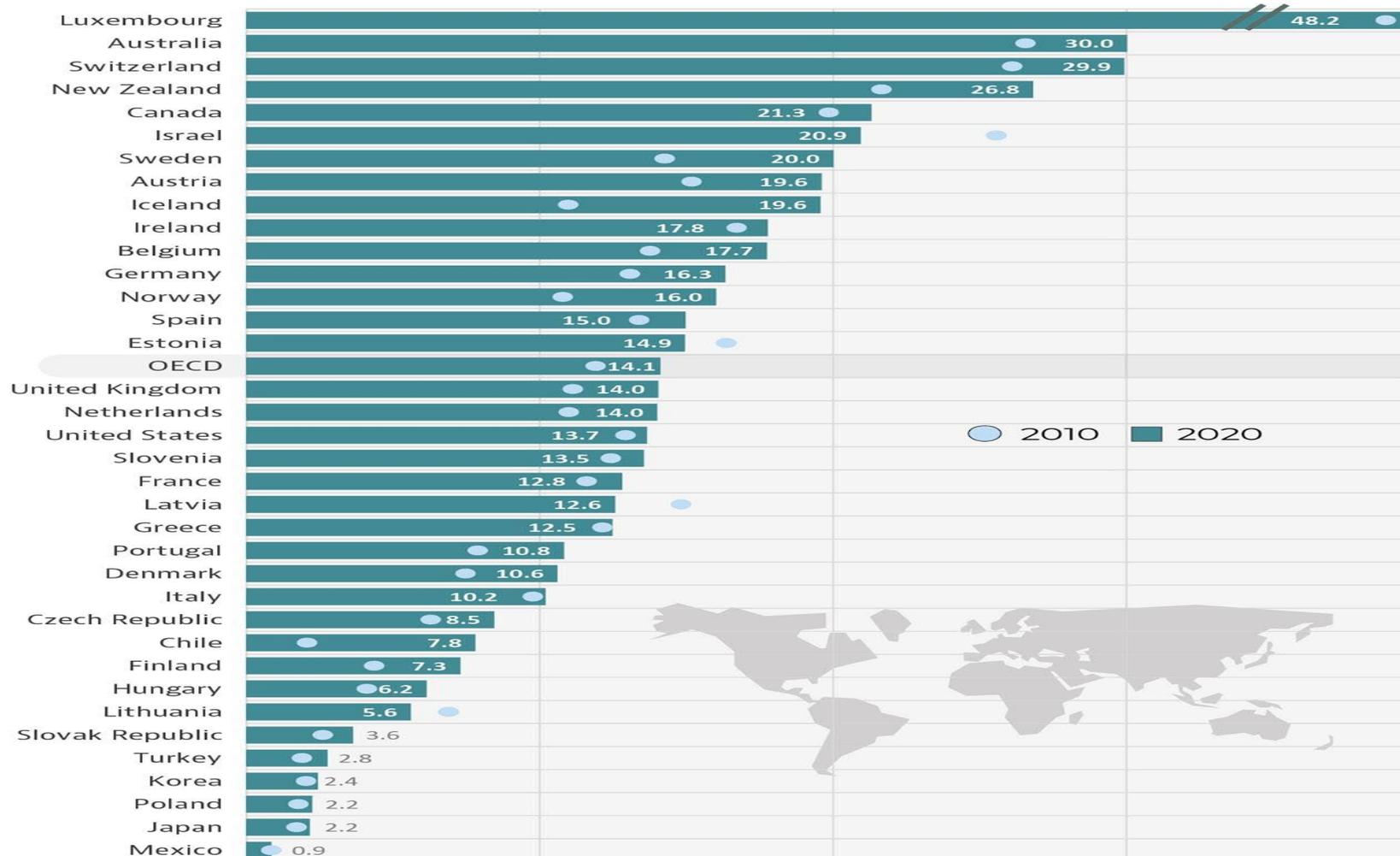


PiiLux Asbl
PLATEFORME RECHERCHES ET INTERACTIONS LINGUISTIQUES



Foreign-born population

As % of the total population in OECD countries, 2020 or latest

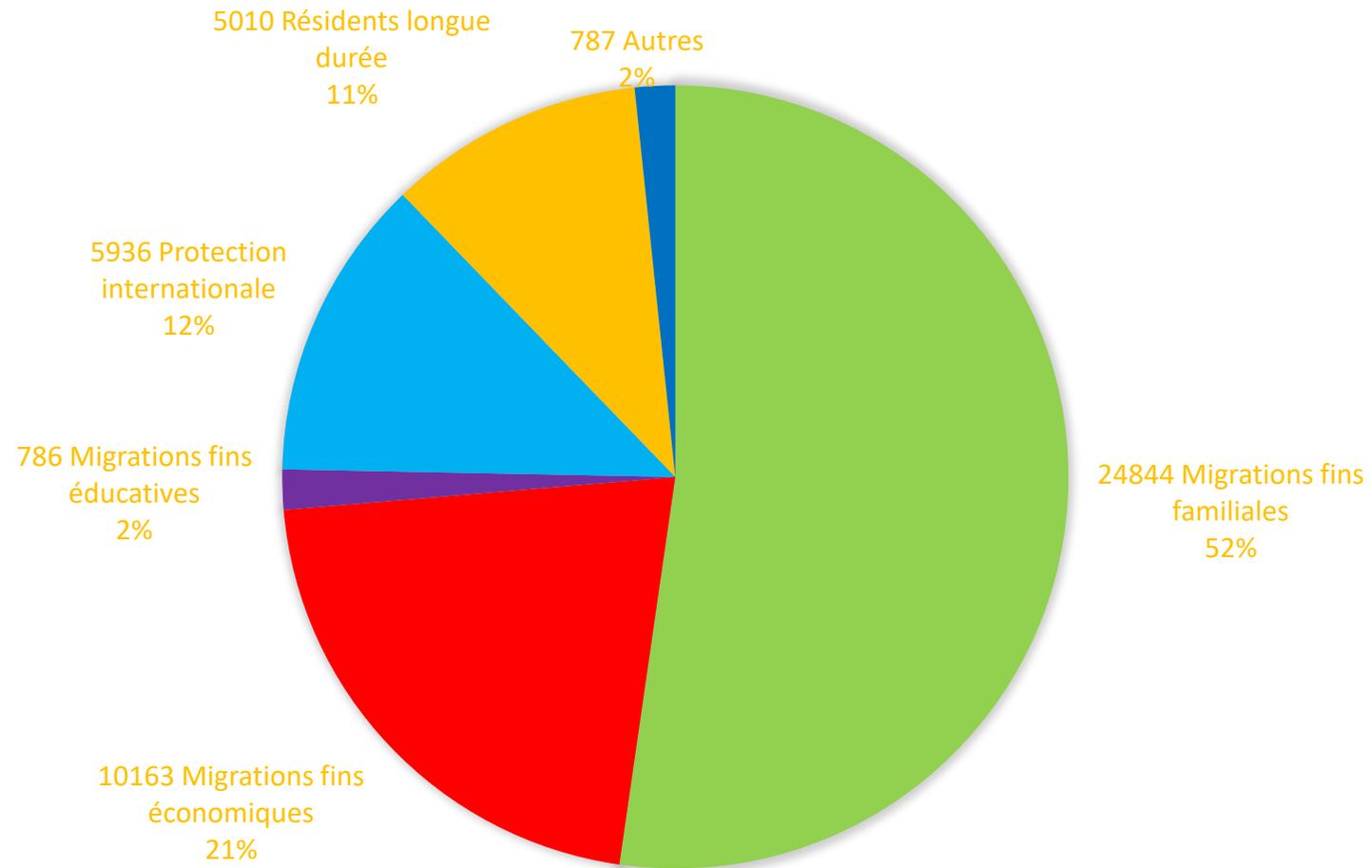


Note: Data refer to 2020 or the most recent available year. For Japan and Korea, the data refer to the foreign population rather than the foreign-born population.

Source: OECD International Migration Outlook 2021

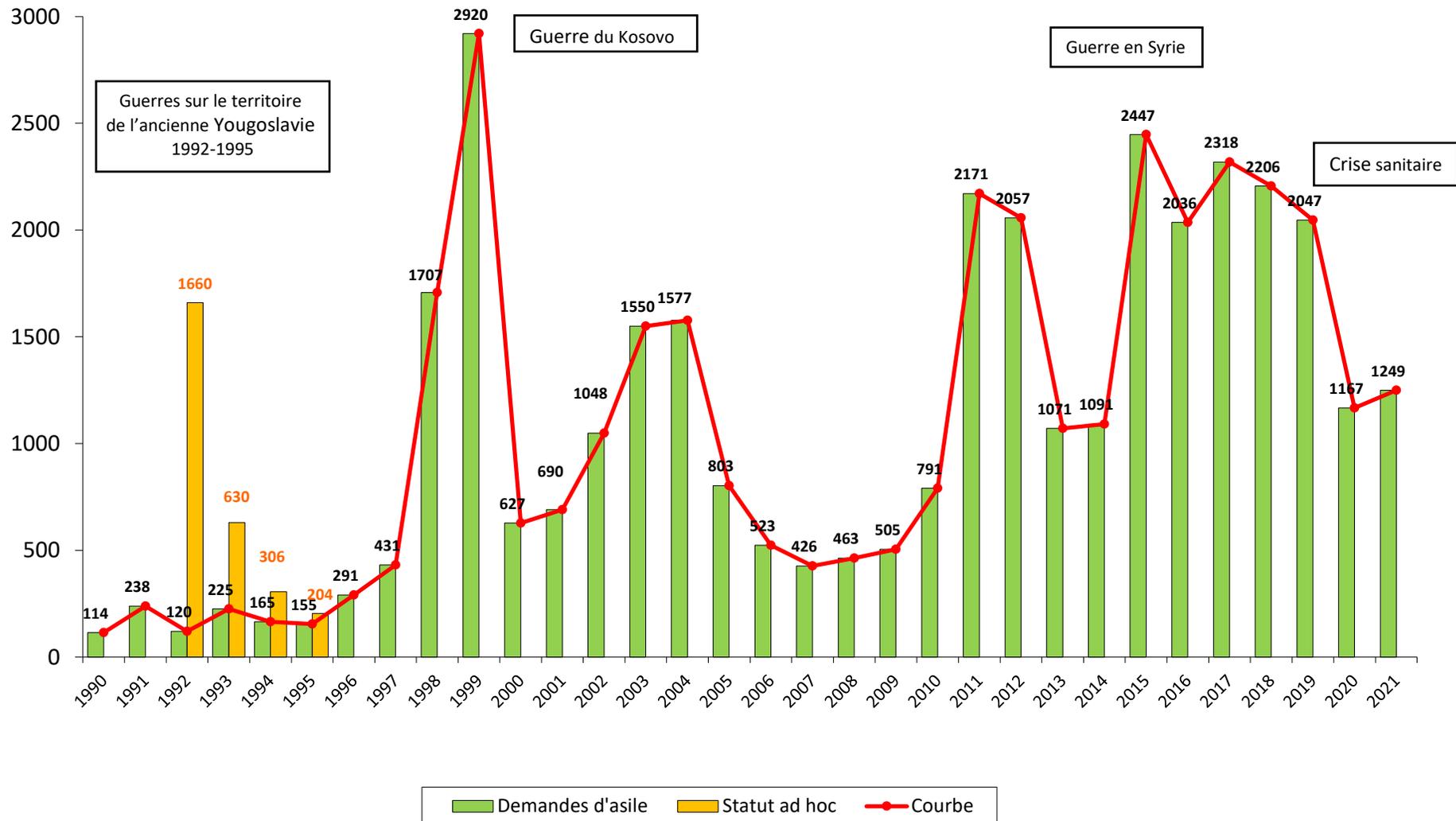
Divers cadres et motifs de migrations

Ressortissants de pays tiers selon catégorie du titre de séjour valide au 31 décembre 2021



Divers cadres et motifs de migrations:

Evolution du nombre de demandeurs de protection internationale : 1990 à 2021



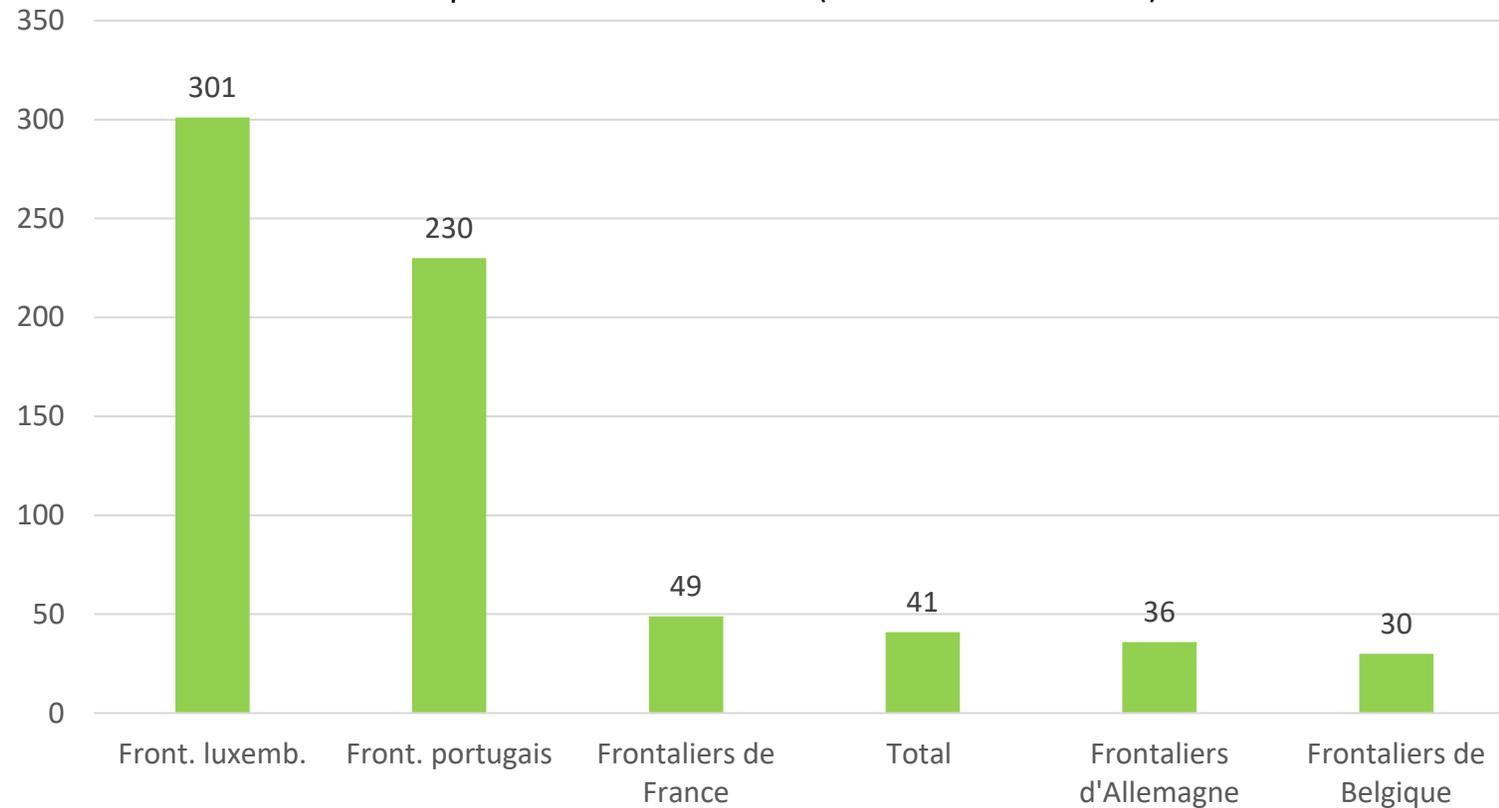
Focus Marché de l'emploi

Taux de progression (%) de divers groupes de frontaliers du 31 mars 2009 au 31 mars 2021

147.370 frontaliers en mars 2009 et **207.520** en 2021.

En 2021: 108.760 frontaliers de France, 49.900 d'Allemagne et 48.860 de Belgique

En 12 ans, les frontaliers de nationalité luxembourgeoise sont passés de 3.100 à 9.340, ceux de nationalité portugaise sont passés de 2.570 à 5.920 (chiffres arrondis IGSS)



Source: IGSS ©CEFIS asbl



PiiLux Asbl
PLUSTRUCHE, PROMOTION ET INTEGRATION LUXEMBOURG

1. Nouvelle loi électorale

La [Loi portant modification de la loi électorale du 18 février 2003](#) a été déposée le 2 septembre 2021 à la Chambre des députés. L'objet de cette réforme est de faciliter la participation aux élections communales des citoyens non-luxembourgeois.

La réforme suit deux axes :

- **La condition de la durée de résidence de cinq ans**

Cette condition est supprimée pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne et les autres ressortissants étrangers.

La simple résidence au Grand-Duché de Luxembourg au moment de l'inscription sur les listes électorales sera suffisante pour l'exercice du droit de vote actif.

La production d'un certificat documentant la durée de résidence devient inutile. Elle est remplacée par un certificat documentant le séjour légal au Grand-Duché de Luxembourg pour les ressortissants d'un pays tiers.

L'abolition de la clause de résidence aura pour conséquence que le Luxembourg sera en conformité avec l'esprit de la Directive 94/80/CE qui consacre le principe selon lequel il est interdit aux Etats membres d'imposer aux citoyens de l'Union qui résident sur leur territoire sans en avoir la nationalité, une durée de résidence minimale avant de recueillir le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales si cette condition n'existe pas pour les nationaux.



- **La prolongation du délai d'inscription par les ressortissants étrangers sur les listes électorales**

Les électeurs luxembourgeois sont inscrits d'office sur les listes électorales. Les ressortissants étrangers sont tenus d'effectuer une démarche pour s'inscrire.

Cette inscription se situe à trois mois avant le jour du scrutin. Cette date butoir est ressentie comme une entrave à la participation aux élections communales des ressortissants non-luxembourgeois.

Elle sera le 17 avril 2023.

Dans le but de pouvoir mobiliser davantage de citoyens non-luxembourgeois à participer aux élections communales, il est proposé de prolonger le délai d'inscription des ressortissants non-luxembourgeois sur les listes électorales de 32 jours. Le dernier jour pour l'inscription sur les listes électorales, et donc le jour de l'arrêt provisoire des listes, sera reporté du 87^e au 55^e jour avant les élections.

Les prochaines élections communales sont fixées pour le 11 juin 2023 avec 579 mandats à remplir dans 102 communes.

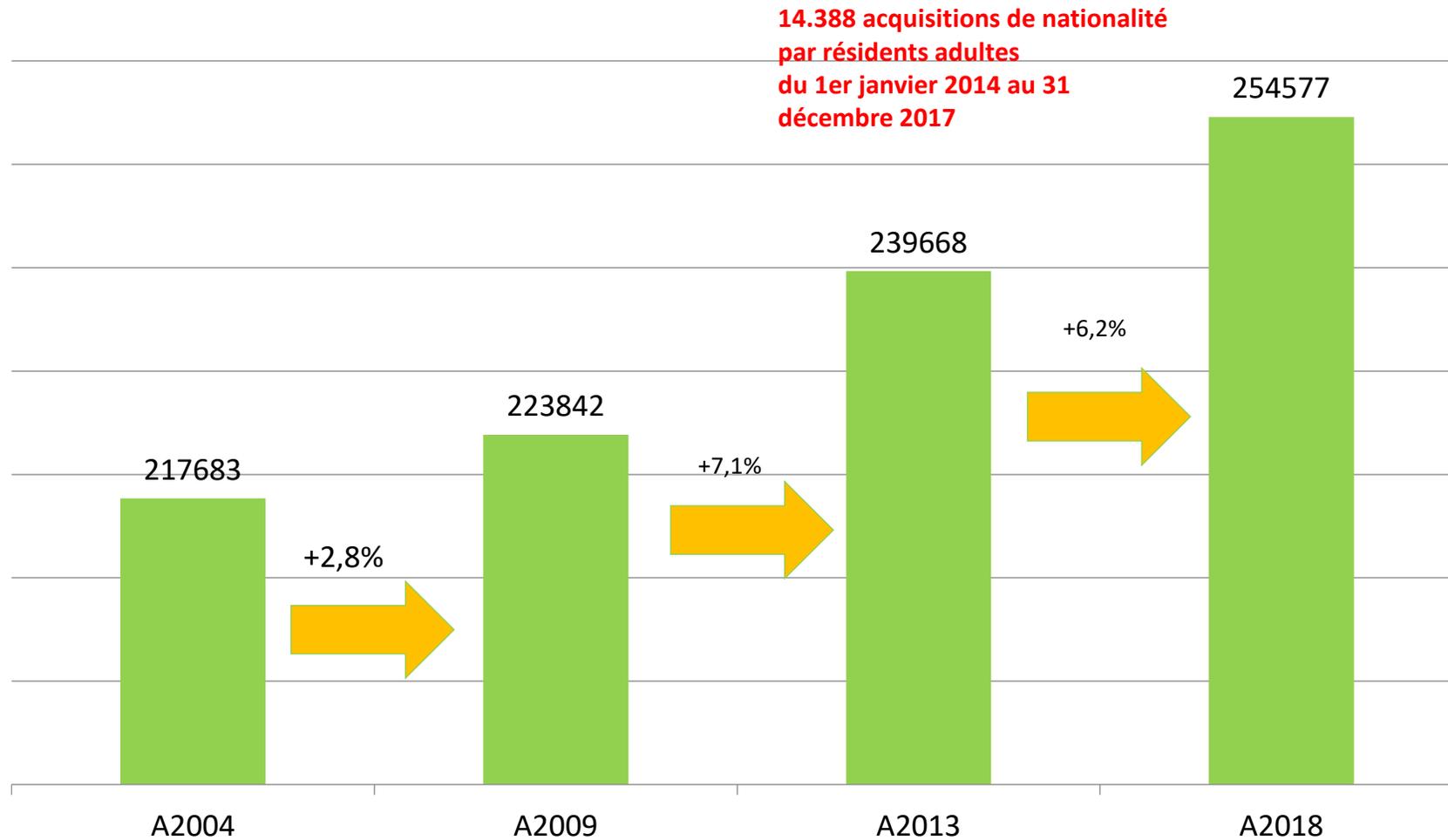


Une barrière à la participation politique des non-luxembourgeois/es est souvent celle de la langue. D'après la Loi Communale de 1988 la langue usuellement parlée au conseil communal est le luxembourgeois.

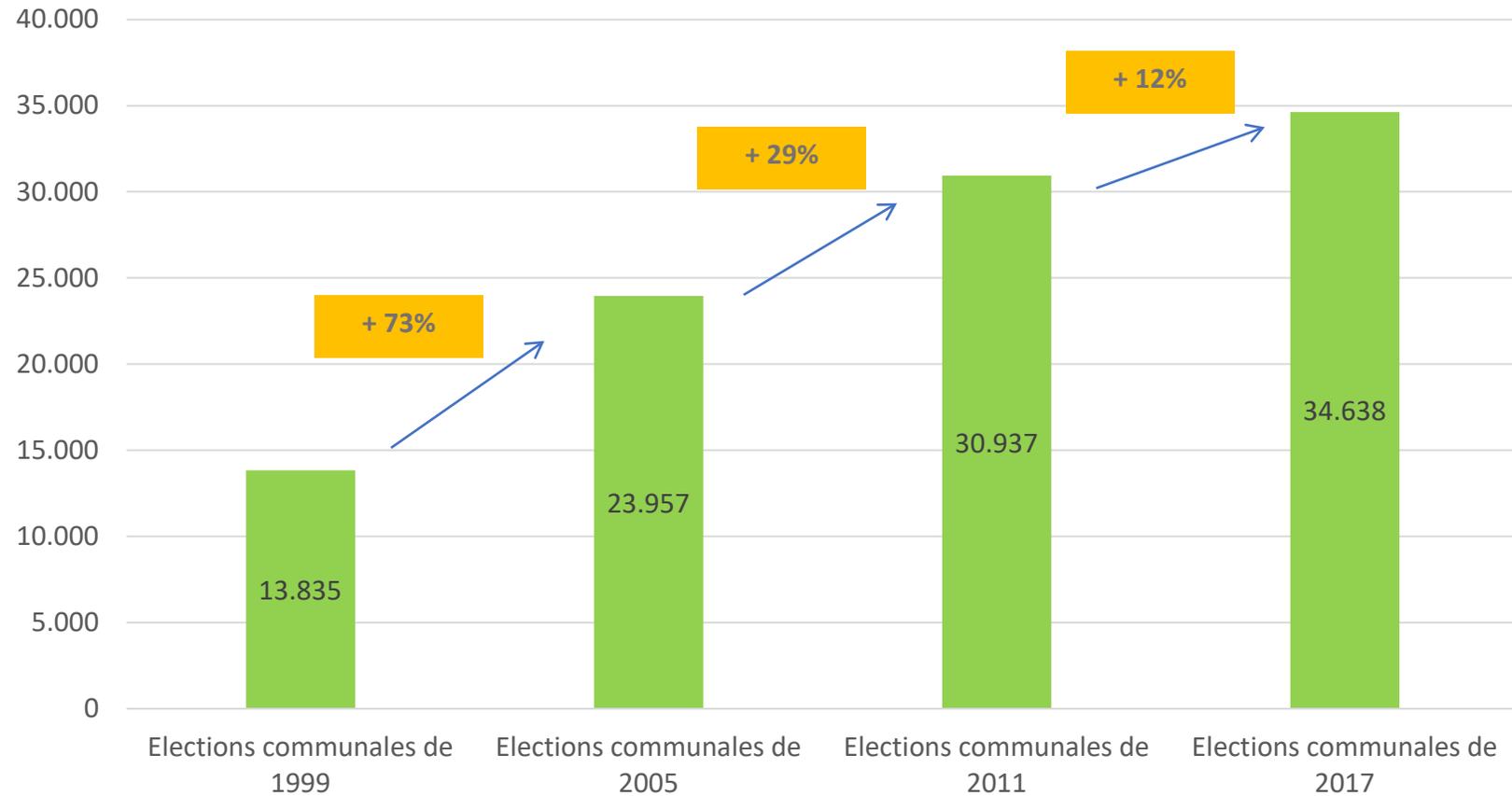
Les conseillers peuvent s'exprimer également en français ou en allemand. Aucun conseiller ne pourrait cependant demander une interprétation de la langue parlée ou une traduction des documents écrits présentés en une des trois langues administratives du pays ou en toute autre langue (art. 14 al.2).

Néanmoins, et en bien sachant qu'on ne peut pas lancer maintenant un débat sur la Loi Communale de 1988 il faudrait, peut-être, proposer un amendement au projet de loi électorale afin qu'il puisse permettre des adaptations des règlements ou des règles d'utilisation de langues dans les conseils communaux.

Evolution de l'électorat aux élections nationales

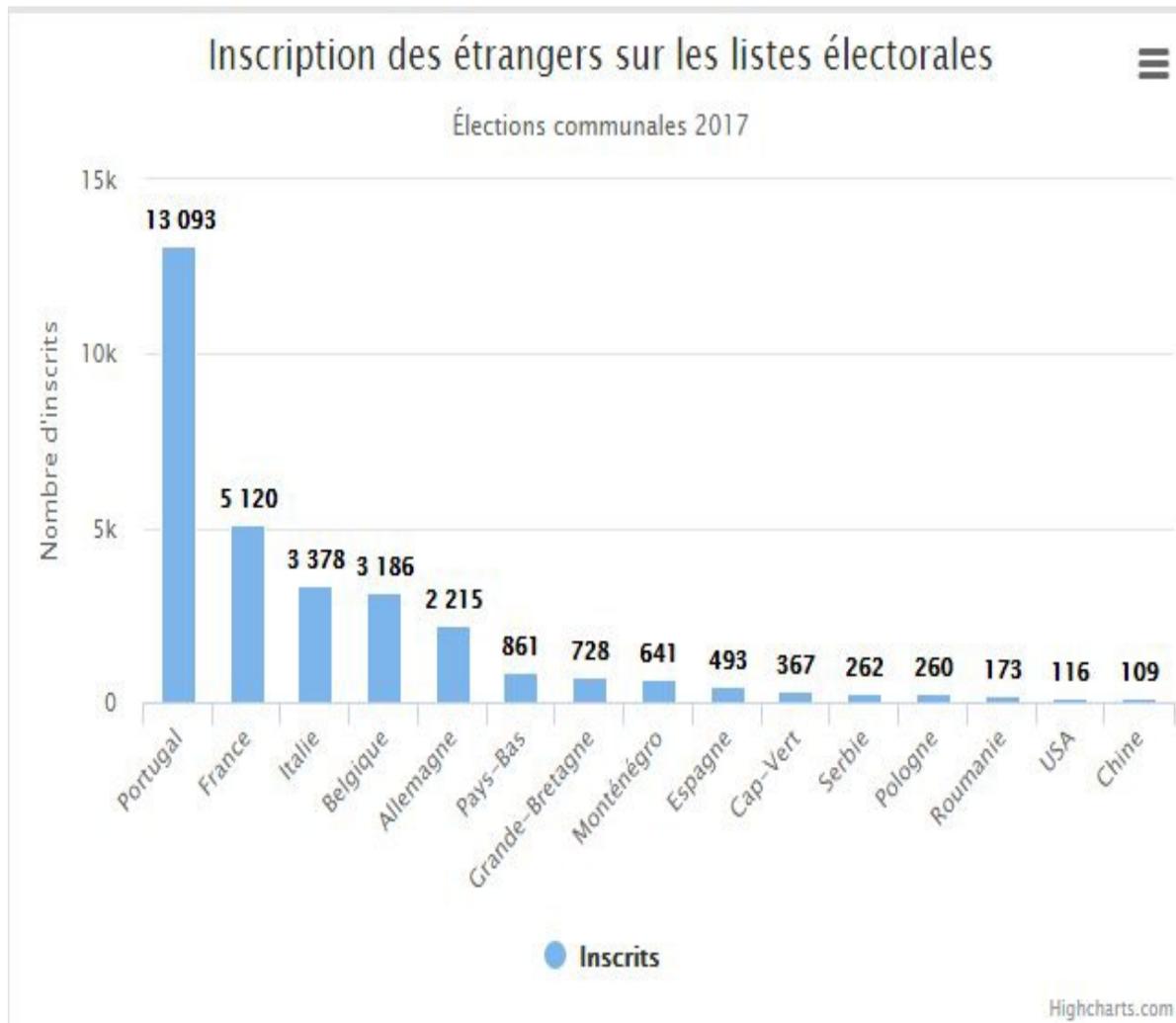


Inscription des étrangers sur listes électorales aux élections communales de 1999-2017





PiiLux Asbl
PLATEFORME REGULATION ET INNOVATION LUMINOLOGIE



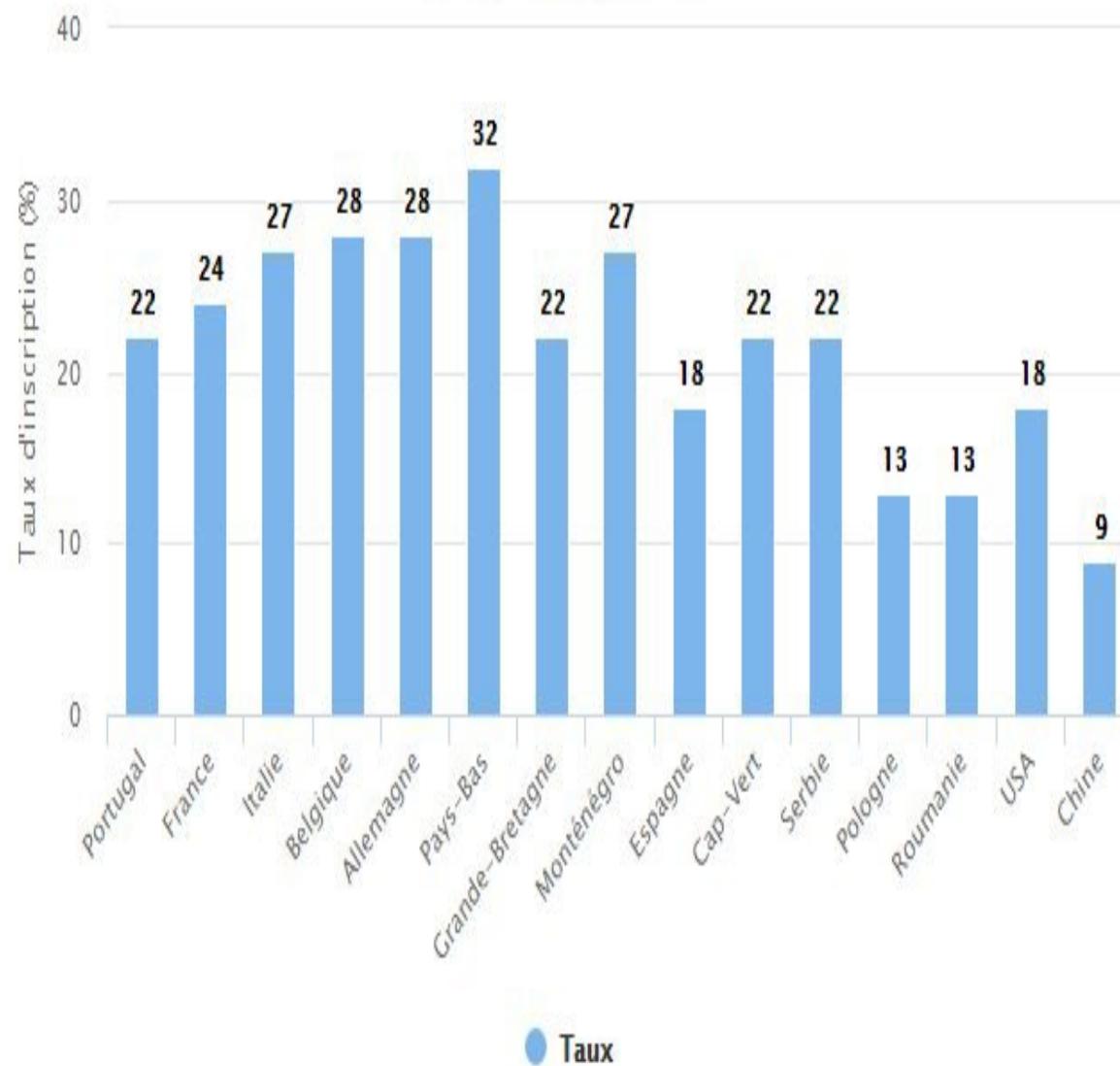


PiiLux Asbl
PLATEFORME REGULATION ET INNOVATION LUMINOLOGIE

Taux d'inscription des étrangers sur les listes électorales



Élections communales 2017





Néanmoins la consolidation d'espaces sociales et de communication nettement non luxembourgeois avec des caractéristiques spécifiques est fortement négligé dans les analyses sociodémographiques au Luxembourg.

Existe-il un Luxembourg à prédominance francophone ? une autre à prédominance anglophone ? Très probablement oui et ses caractéristiques ne sont pas linguistiques exclusivement mais liés à l'exercice de certains métiers et à la non intégration dans le système scolaire public au Luxembourg.

Risque de dessertes syndicales et de dessertes associatifs.

Pénétrer dans ces espaces et incorporer à la politique luxembourgeoise le maximum de personnes est une tâche complexe qui précise la reconnaissance du problème pour y parvenir.

Dans ce sens le rôle des syndicats est fondamental encore que le faible taux de participation dans les élections sociales prouve bien que là aussi il faut s'investir davantage.



PiiLux Asbl
PLACEMENT, FORMATION ET INTÉGRATION LUXEMBOURG

- Le Luxembourg doit adopter bientôt une nouvelle loi d'accueil et d'intégration des étrangers qui doit remplacer celle de 2008 qui réglerait aussi le premier contact entre la commune et les personnes nouveaux arrivantes.
- Dans ce contexte, la proposition du CNE et de l'ASTI de permettre une inscription immédiate sur les listes électorales aurait été très pertinente.
- De même la nouvelle Loi doit redéfinir le rôle et les compétences des Commissions Consultatives pour l'Intégration (CCI) qui devraient devenir un moyen de participation post-électorale des non luxembourgeois. Notamment dans les communes qui auront un faible taux de participation des nouveaux électeurs.



PiiLux Asbl
PLUSTRATION, PROMOTION ET INTÉGRATION LUXEMBOURG

Ce qu'il nous faut en outre, c'est une véritable culture de l'accueil. Cela commence par la mise à disposition des moyens financiers nécessaires par les communes. La convivialité se vit dans les villes, les villages, les communes. Celui qui s'installe dans un village doit être informé de ses droits politiques afin d'être inscrit sur les listes électorales pour les élections communales. Il doit savoir où s'engager: organisations à but non lucratif, clubs de sport, cours de langue - nous devons être proactifs et investir notre argent de manière intelligente, car ces personnes sont l'avenir du pays.

Mais le fait que les droits des étrangers ne soient pas au centre des préoccupations des politiques ne dépend pas uniquement de la ministre. On le voit dans la réforme de la Constitution: "Les Luxembourgeois sont égaux devant la loi". Pourquoi ne sont-ils pas tous égaux devant la loi? Personne n'a apparemment voulu changer cette phrase - ce qui n'est pas étonnant: la politique dépend de l'électeur et celui-ci, à son tour, ne doit pas se préoccuper des droits politiques des étrangers. Tant que les étrangers n'auront pas le droit de vote au Luxembourg, la politique ne s'adressera pas non plus à cette clientèle.

Entretien avec Sérgio Ferreira (ASTI) sur le Wort du 17/10/2022



Néanmoins la consolidation d'espaces sociales et de communication nettement non luxembourgeois avec des caractéristiques spécifiques est fortement négligé dans les analyses sociodémographiques au Luxembourg.

Existe-il un Luxembourg à prédominance francophone ? une autre à prédominance anglophone ? Très probablement oui et ses caractéristiques ne sont pas linguistiques exclusivement mais liés à l'exercice de certains métiers et à la non intégration dans le système scolaire public au Luxembourg.

Pénétrer dans ces espaces et incorporer à la politique luxembourgeoise le maximum de personnes est une tâche complexe qui précise la reconnaissance du problème pour y parvenir.

Dans ce sens le rôle des syndicats est fondamental encore que le faible taux de participation dans les élections sociales prouve bien que là aussi il faut s'investir davantage.



Dans la société, la notion de l'intégration est rarement abordée de manière descriptive, mais est régulièrement l'objet d'un discours normatif, prescriptif ou injonctif.

Dans ce sens, le discours commun tend à remplacer la notion d'assimilation par celle d'intégration, mais en en gardant son sens : c'est « aux étrangers » de s'intégrer, c'est-à-dire d'adopter les valeurs, normes, coutumes du pays d'accueil. Les « minorités » doivent se conformer à la majorité.

Ainsi, dans ce sens et de manière caricaturale, l'intégration est considérée comme un processus avec une finalité précise qui est celle de l'assimilation des « étrangers » à la société d'accueil. En somme, il s'agirait de faire de l'« autre » un « semblable ».

Or, l'intégration ne peut être considérée comme un processus téléologique ou mécaniste qui consisterait à croire que l'on peut transformer des individus en les faisant suivre un développement industriel pour les faire correspondre à un modèle imaginaire.

En l'occurrence, acquérir la nationalité et parler la langue suffiraient pour considérer que les non-Luxembourgeois sont intégrés. Au contraire, l'intégration est un processus complexe et sans fin. Elle se construit et se réinvente quotidiennement.



PiiLux Asbl
PLATEFORME DE REHABILITATION ET D'INTEGRATION LINGUISTIQUE

Intégrer consiste à faire entrer un élément extérieur dans un ensemble, à l'incorporer. Cet élément extérieur est appelé à s'ajuster au système préexistant.

Ainsi, dans l'intégration, ce qui prime est l'adaptation de la personne : si elle espère s'intégrer, elle doit, d'une manière souvent proche de l'assimilation, se transformer, se normaliser, s'adapter ou se réadapter.

Par contraste, une organisation sociale est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement, se flexibilise, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un "chez-soi pour tous", sans toutefois neutraliser les besoins, désirs ou destins singuliers.



A la différence d'une vision assimilationniste, nous privilégions une vision constructiviste de l'intégration. Et nous privilégions la notion de « **vivre ensemble** ».

Elle pourrait être définie comme un processus sans fin par lequel chaque citoyen participe à la vie en société en négociant et élaborant des normes partagées par des groupes différents.

La situation est d'autant plus marquée au Luxembourg que la population compte, comme on l'a dit, de près de 50% d'étrangers et qu'il faut parler plutôt de « super-diversité »

Le modèle majoritaire peine donc d'autant plus à s'imposer. Les changements qu'a connus le Luxembourg depuis 30 ans sont majeurs. A cela s'ajoute la situation particulière des nombreux travailleurs frontaliers qui arrivent avec leurs langues et cultures.

Une nouvelle société est donc à inventer et à construire ensemble.



Quelques questions auprès des forces politiques et agents sociaux:

- **75.000 nouveaux arrivants en 3 années. On est conscient ?**
- **Presque 80% ressortissants de l'UE et quelques pays tiers. On est conscient ?**
- **Changement démographique profonde dans certaines zones du pays, notamment la Ville de Luxembourg.**
- **Les structures d'accueil, sont elles adaptées à cette situation ?**
- **Les structures des partis politiques sont elles adaptées à cette situation ?**
- **Les structures syndicales sont elles adaptées à cette situation ?**